



DATES A RETENIR

- Chasse à l'Œuf en « Or »
dimanche 24 avril - 11h00 - Parc de la Ronchère
- Chantiers jeunes
du 26 avril au 6 mai
- Restitution de compost
mercredi 27 avril - Parking du Mancès :
le matin de 09h00 à 12h00, l'après-midi de 13h30 à 17h00
- Don du sang
vendredi 29 avril - de 16h00 à 19h30 - Salle Polyvalente
- Stage de la Chenille
3, 4 et 5 mai de 10h00 à 16h00 - Salle Polyvalente
- Marché fermier
le samedi de 9h00 à 13h00 - Place de la Ronchère :
7 mai, 21 mai, 4 juin, 18 juin
- Commémoration de la Victoire 1945
samedi 7 mai - 18h00 - Monument aux Morts
- Fête de la Rhubarbe
dimanche 8 mai - à partir de 10h00
- Heure du Conte
mercredi 11 mai et mercredi 15 juin - de 14h30 à 15h15
Bibliothèque Municipale
- Rencontre Intercommunale pour l'Emploi
jeudi 19 mai - de 9h00 à 16h00 - salle Marie Marvingt - Ludres
- Vide Grenier de l'ALPE
jeudi 2 juin - de 9h00 à 18h00 - Parc de la Ronchère
- Fête de la Musique à l'école
samedi 4 juin - à 11h00 - Ecole élémentaire
- Fête du Vélo
samedi 4 juin - à partir de 11h00 - Parc de la Ronchère
- Commémoration de l'Appel du 18 juin
samedi 18 juin - 18h30 - Monument aux Morts
- Fête du Rouge-Bonnet
samedi 18 juin - à partir de 19h30, feu d'artifice 22h30
- Concert de la Chenille (Fête de la Musique)
jeudi 23 juin - 18h00 - Parvis de la Mairie

AU CONSEIL MUNICIPAL

Délibérations du 11 avril 2011

MODIFICATION DE DÉLÉGATION

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du Comité des Fêtes, Dominique Pochon a accepté le poste de Président du Comité des Fêtes. En conséquence, la délégation « Animation », qui était occupée depuis 10 ans par Abraham Wassiama lui est désormais attribuée.

COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2010

L'adjoint aux finances présente au Conseil Municipal les résultats de clôture de l'exercice 2010 pour un solde positif de **46 458,85 €**
Excédent de fonctionnement : + 275 118,30 €
Déficit d'investissement : - 228 659,45 €
Quitus est donné à Madame le Maire pour sa bonne gestion des finances communales.

VOTE DES TAUX DES 3 TAXES

Afin de procéder à l'équilibre financier du budget de la commune, Madame le Maire propose d'augmenter les 3 taux de fiscalité locale de 2,5%, ce qui donnera les prévisions de recettes fiscales suivantes :

Taxes	Taux 2010	Taux 2011	Variation	Bases 2011	Produits attendus
TH	5,65 %	5,79 %	+0,14 %	3 614 000 €	209 296 €
TFB	6,57 %	6,73 %	+0,16 %	5 730 000 €	385 873 €
TFNB	12,20 %	12,51 %	+0,31 %	9 200 €	1 150 €
Total des produits attendus					596 319 €

Cette hausse de 2,5 % des taux, pour une habitation dont la valeur locative se situe dans la moyenne, se traduira sur les avis d'imposition (taxe d'habitation et taxe foncière) par une augmentation globale allant de 8,50 € pour un ménage avec 3 enfants à 12 € pour un ménage sans enfant.

Les taux des trois taxes : Habitation (TH), Foncier Bâti (TFB) et Foncier Non Bâti (TFNB) proposés sont votés par le Conseil Municipal.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2011

Budget prévisionnel d'investissement :

En équilibre avec les recettes, les dépenses sont inscrites au budget primitif à hauteur de 613.972 €.

Dans le prolongement des axes engagés les exercices précédents, priorité sera donnée aux dépenses concernant la sécurité des personnes et des biens (défibrillateur et optimisation de l'outil de travail du personnel des Services Techniques). Bien entendu, les actions initiées pour maîtriser les coûts de l'énergie, qui ont déjà eu un effet direct sur les dépenses de l'exercice 2010, seront poursuivies.

D'autres programmes d'investissement concernant le cadre de vie, l'animation, l'urbanisme et la mise en conformité des équipements sportifs seront aussi réalisés.

Budget prévisionnel de fonctionnement :

Malgré une hausse sensible du coût des énergies en 2010, les dépenses de fonctionnement sont inférieures aux prévisions, notamment grâce à la mise en place d'isolation, d'équipements moins gourmands en énergie et en rationalisant l'utilisation des différents matériels (outils, véhicules).

Par ailleurs, d'autres économies ont pu être réalisées par la renégociation ou le regroupement de divers contrats de services ou de maintenance.

Pour 2011, en votant un budget volontariste où les dépenses réelles de fonctionnement sont estimées à 1 705 222 €, pratiquement au même niveau que l'exercice 2010, le Conseil Municipal confirme sa détermination à bien maîtriser les dépenses dans un contexte d'évolution de recettes quasi nulle.

VOTE DES SUBVENTIONS 2011

Le Conseil Municipal valide le montant total des subventions accordées aux différentes associations culturelles ou sportives et aux différents organismes de la commune, il s'élève à 93 625 € et se répartit ainsi :

Associations :	69 430 €
Caisse s des écoles :	14 520 €
CCAS :	9 675 €

AMTE 3^{ÈME} PÉRIODE

Pour la troisième période allant du 3 Janvier 2011 au 11 février 2011 (6 semaines), les sommes suivantes seront versées aux associations qui participent à l'Aménagement du Temps de l'Enfant.

Association	Nombre séances	Montant
Club Jeux de Société	6	153,66 €
Club de Basket	6	153,66 €
Chenille	12	307,32 €
Total		614,54 €

Les crédits sont ouverts à l'article 6574 du budget 2011.

REVALORISATION DE LA PARTICIPATION FAMILIALE POUR LA CANTINE SCOLAIRE

Afin d'ajuster les recettes de fonctionnement au regard de l'inflation, il est décidé de porter le tarif du repas de la cantine scolaire à 3,42 € à compter de la prochaine rentrée en septembre 2011.

REVALORISATION DE LA PARTICIPATION FAMILIALE POUR L'ETUDE SURVEILLÉE

Le montant de la participation financière des familles pour l'étude surveillée à dater de la prochaine rentrée en septembre 2011 sera porté à :

- 27,32 € pour la fréquentation de l'enfant à l'étude surveillée si elle est supérieure à 9 séances,
- 3,21 € pour une séance quotidienne.

PERSONNEL COMMUNAL

Un deuxième agent a passé avec succès le concours d'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles) et demande sa nomination à un poste correspondant à sa qualification. Compte tenu de la réduction du nombre de classes à l'école maternelle et de manière à répondre à une meilleure affectation du cadre d'emploi particulier des ATSEM, le Conseil Municipal décide de créer un nouveau poste d'ATSEM.

Autres informations

DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX

Il est rappelé qu'une demande de déclaration préalable de travaux est à établir auprès des services administratifs de la mairie avant réalisation de travaux extérieurs : abri de jardin, clôture-muret, peinture-ravalement de façade, toiture, piscine, etc.

Autres informations

FLEURISSEMENT

Le jury du Comité Régional du Tourisme a confirmé la 2^{ème} fleur attribuée à Houdemont. Il a surtout apprécié les différents symboles disposés dans certains massifs évoquant le Développement Durable, plus particulièrement les énergies douces (éolienne, moulin à vent) et l'utilisation de l'eau de la source du Fonteno pour l'arrosage des fleurs.

D'après les membres du jury, « *La diversité des massifs fleuris avec la recherche d'une harmonie dans le choix des couleurs, la mise en application de la Charte du Développement Durable et toutes les manifestations s'articulant autour de la biodiversité (Observatoire, fête de la Rhubarbe, ruches des écoles, marché fermier) ont été autant de points positifs pour cette confirmation et témoignent de l'engagement d'une équipe dynamique pour offrir un cadre de vie agréable aux Houdemontais* ».

INFOS - DIVERS - INFOS

Environnement - Cadre de vie

DÉCHETTERIE

■ Accès au 9 déchetteries de l'agglomération.

Rappel :

Un nouveau dispositif d'accès aux différentes déchetteries de l'agglomération du Grand Nancy sera mis en place courant mai.

Un badge est mis gratuitement à la disposition des habitants des 20 communes du Grand Nancy (un badge par foyer) pour pénétrer dans l'enceinte de l'une des 9 déchetteries.

Pour en faire la demande, vous devez remplir le coupon-réponse que vous trouverez :

- dans les mairies de l'agglomération du Grand Nancy,
- sur le site www.grand-nancy.org,
- à la maison de la propreté,
- dans une déchetterie

et le renvoyer à la

Communauté urbaine du Grand Nancy Maison de la Propreté
22-24, Viaduc Kennedy - Case Officielle 80036
54035 NANCY,

accompagné d'un justificatif de domicile (quittance loyer ou facture eau, électricité, gaz ou téléphone fixe, ...). Le dispositif entrera en vigueur à partir du 1^{er} juillet.

A noter

Les travaux d'aménagement de la déchetterie de Vandœuvre prévus pour 2011 débiteront en automne et se termineront au printemps 2012. Pendant cette période, les usagers seront invités à utiliser celle de Ludres ou de Heillecourt.

VOTRE MESSAGEUR

N'oubliez pas que vous pouvez consulter tous les numéros parus depuis janvier 2001 sur le site : <http://houdemont.fr>

DEGRADATIONS ET VOLS

Ces derniers mois, la collectivité a consacré de gros moyens pour aménager et embellir la rue des Egrez. Après la construction d'un trottoir qui permet aux usagers de rallier le Centre Commercial en toute sécurité, les Services Espaces Verts de la Ville en partenariat avec la Communauté Urbaine ont planté 90 arbustes pour constituer une haie végétale le long de ce parcours. Quelques heures après la fin des travaux, près de la moitié des plants ont été arrachés et dérobés.

De plus début mars, aux abords des courts de tennis, un massif fraîchement planté de jeunes arbustes a été lui aussi la cible d'individus indéliçats qui en ont prélevé les plants.

Une plainte a été déposée auprès des services de police. Devant la recrudescence de ce type de méfaits, aux conséquences directes sur les dépenses publiques, notre devoir de citoyen est de rester vigilant et de faire tout ce qui est possible pour prévenir de tels actes.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

■ Essaims d'abeilles

En mai, les abeilles se sentent à l'étroit dans leur ruche et décident d'essaimer. Si vous apercevez un essaim d'abeilles, prévenez la mairie ou directement Francis COULAUD au 06 58 18 50 69, apiculteur à Houdemont qui accompagne le projet des ruches de l'école.



De nos jours, la vie des abeilles est menacée, aidons les.

■ « Les sentiers découverte »

Dans le cadre du projet de « Valorisation des coteaux, des vergers et de la biodiversité » la municipalité, en lien avec les Randonneurs Houdemontais, envisage de baliser trois circuits. Le dossier présentant ces « sentiers découverte » est consultable en mairie.

■ Le portail du verger communal



Les bénévoles du « Chantier Nature » viennent de terminer la construction du portail destiné au verger communal pour le protéger des intrusions. La pose a été réalisée grâce aux Services Techniques de la Ville. L'accès restera possible pour les enfants de l'Ecole Primaire

Maurice et Katia KRAFFT qui viennent observer chaque saison les arbres fruitiers.

■ Prochains « Chantier Nature »

Avec les beaux jours, les « Chantiers Nature » vont reprendre.

Au programme :

- l'entretien des arbres fruitiers dans le verger communal avec les « Croqueurs de Pommes de Lorraine »
- l'ouverture et le balisage des sentiers du coteau.

Rejoignez l'équipe des bénévoles de Houdemont via la messagerie contact@mairie-houdemont.fr ou par téléphone au 06 59 00 90 12



STAGE DE LA CHENILLE

La Chenille propose aux enfants et adolescents pendant les vacances scolaires de printemps un stage d'activités manuelles : pâte à sel, cartonnage, patchwork sur mousse, peinture sur tissus, perles, scrapbooking, cartes brodées, vannerie, etc.



Les enfants seront accueillis de 10h00 à 16h00,

Salle Polyvalente les 3, 4 et 5 mai 2011.

Les repas froids seront tirés du sac.

TARIFS pour les 3 jours :

- 44 € pour les enfants à partir de 5 ans
- 47 € pour les enfants à partir de 8 ans

Renseignements et inscriptions, s'adresser directement à **Dominique GERMAIN**. Téléphone : 03 83 54 38 53.

VIDE GRENIER DE L'ALPE

Le traditionnel VIDE-GRENIER de l'ALPE (Association Locale des Parents d'Elèves) se tiendra le Jeudi de l'Ascension 2 juin de 9h à 18h au Parc de la Ronchère.



Penser à réserver votre place dès que possible (nombre limité). Date limite de dépôt des candidatures : 30 mai 2011. Pour tout renseignement, contacter Marie-Odile MATHIEU au 06 70 08 92 97

COMITE DES FÊTES

■ Chasse à l'Œuf en « OR »

Dimanche 24 avril, les enfants de 2 à 10 ans sont invités au parc de la Ronchère pour la Chasse à l'Œuf de Pâques. Le grand départ sera donné à 11h00. Près de 3 000 œufs en chocolat seront répartis dans le Parc de la Ronchère, parmi eux, un œuf en « OR ».



Celui ou celle qui le trouvera recevra une petite récompense.



■ Fête de la Rhubarbe

Avec le 8 mai, revient la traditionnelle **Fête de la Rhubarbe**. Cette année, le Comité des Fêtes vous propose de nombreuses animations : marché artisanal, dégustation de produits du terroir, spectacle médiéval, joutes équestres, restauration et buvette.

Dans le parc de la Ronchère, un espace spécialement aménagé pour eux, offrira aux enfants la possibilité de pratiquer de multiples activités ludiques autour du thème des Chevaliers et du Moyen-âge.

Les organisateurs de la Fête de la Rhubarbe font appel à tous ceux qui souhaitent apporter leur concours à la réussite de cette grande manifestation.

Se renseigner en Mairie ou appeler Dominique POCHON au 06 08 81 97 75.

■ Rouge-Bonnet

Samedi 18 juin, rendez-vous, à partir de 19h30 au Complexe Sportif du Mancès pour la Fête du Rouge-Bonnet. Le grand feu d'artifice sera tiré à la tombée de la nuit (vers 22h30), il sera suivi de la capture du Rouge-Bonnet qui sera conduit sous bonne garde au grand bûcher du feu de la Saint-Jean.



Auparavant, dans le cadre « les danses du monde », la compagnie « **Mich'Dance** » fera une démonstration de French-Cancan.

Accès libre. Vous trouverez sur place : Animation musicale, restauration et buvette.

GRAND NANCY DEFIB

■ **Sauver une vie.** Merci aux SVP (Sauveteurs Volontaires de Proximité) Houdemontais, qui assurent aujourd'hui, au sein de l'association « Grand Nancy Défi'b », la permanence pour intervenir rapidement en cas d'alerte cardiaque (uniquement sur appel du SAMU).



■ Un défibrillateur Salle Polyvalente

La commune poursuit son programme d'équipement des lieux publics en défibrillateurs. Cette année, c'est la Salle Polyvalente de l'Épinette qui sera équipée d'un défibrillateur.

■ Demande de RENFORT SVP

L'effectif actuel de nos SVP est insuffisant pour couvrir toutes les plages horaires. Devenez, vous aussi Sauveteur Volontaire de Proximité, renseignez-vous auprès de Dominique POCHON au 06 08 81 97 75.

Formation gratuite assurée.

CHANTIERS JEUNES PÂQUES 2011



Chantier août 2010

Pendant les congés scolaires de Pâques du 26 avril au 6 mai 2011, les jeunes gens de 14 ans à 17 ans peuvent participer aux « chantiers jeunes » et sont invités à s'inscrire au plus vite auprès de Dominique POCHON au 06 08 81 97 75.

Activités du lundi au vendredi :

- tous les matins de 08h00 à 12h00, des activités manuelles leur seront proposées sur divers chantiers sur le territoire de la commune.
- les après-midis seront réservés aux loisirs : jeu Wii, Laser-Max, etc.

Le programme sera communiqué dès le premier jour.

Dès que les beaux jours le permettront, tous les participants à ces journées d'activité bénéficieront d'une **journée découverte canoë-kayak** qui a été très appréciée par les jeunes gens des chantiers de l'été dernier.

LE BSR (BREVET DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE)

Le Brevet de Sécurité Routière (BSR) est obligatoire pour piloter un 2 roues de moins de 50cm³. Pour aider les jeunes de 14 à 16 ans à obtenir ce Brevet, le CLS propose d'organiser une session de formation (date à définir selon les inscriptions).



Les objectifs de cette formation sont :

- Bien choisir sa position sur la chaussée,
- Franchir les intersections, changer de direction,
- Circulation sur route et en agglomération,
- Situations particulières.

A l'issue du stage, le BSR sera remis aux candidats ayant réussi les épreuves.

INSCRIPTIONS EN MAIRIE au 03 83 56 21 22.

Une participation financière sera demandée aux familles.

RENCONTRE INTERCOMMUNALE POUR L'EMPLOI

Jeudi 19 mai 2011 de 9h00 à 16h00 à la salle Marie Marvingt de Ludres, rencontre entre des demandeurs d'emploi et des entreprises des 6 communes du Sud de l'agglomération (Ludres, Fléville-devant-Nancy, Jarville, Laneuveville, Heillecourt et Houdemont).